

PROTOCOLE DE MADRID

REFUS PROVISOIRE TOTAL DE PROTECTION

Règle 17.1)

I.	Office qui émet la notification: Office de la Propriété industrielle de la République slovaque Švermova 43 974 04 Banská Bystrica, Slovaquie tel.: +421 48 4300111 urad@indprop.gov.sk, www.upv.sk
II.	Numéro de l'enregistrement international: 1446908
III.	Nom du titulaire (ou autre indication permettant de confirmer l'identité de l'enregistrement international): SHANDONG ZHONG RUI XIANG TAI CABLE CO., LTD., Chine
IV.	<input checked="" type="checkbox"/> Refus provisoire fondé sur un examen d'office <input type="checkbox"/> Refus provisoire fondé sur une opposition <input type="checkbox"/> Refus provisoire fondé à la fois sur un examen d'office et sur une opposition
V.	<input checked="" type="checkbox"/> Refus provisoire pour tous les produits et/ou services <input type="checkbox"/> Refus provisoire pour certains des produits et/ou services:
VI.	Motifs de refus [(le cas échéant, voir la rubrique VII)]: La marque est dépourvue de caractère distinctif (<i>l'article 5, alinéa 1, lettre b</i>)
VII.	Renseignements relatifs à une marque antérieure: i) Date et numéro de dépôt ou d'enregistrement et, le cas échéant, date de priorité: 00/00/0000 IR/CTM/NR ii) Nom et adresse du titulaire: iii) Nom et adresse de l'opposant: iv) Nom et adresse du mandataire d'opposant: v) Reproduction de la marque: voir extrait du registre
VIII.	Articles de la loi nationale applicables en la matière (Loi sur les marques N° 506/2009 du Recueil des lois, telle que modifiée en dernier lieu) sont disponibles à l'adresse: https://www.indprop.gov.sk

IX. Informations relatives à la suite de la procédure:

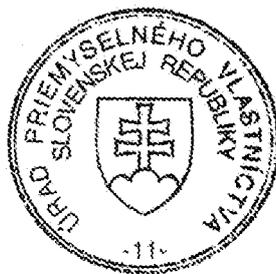
- i) Le délai pour présenter les objections contre le refus provisoire à l'Office de la Propriété industrielle de la République slovaque expire le **14/10/2019**.
- ii) Autorité auprès de laquelle la requête en réexamen ou le recours doit être déposé:
Office indiqué dans la rubrique 1
- iii) Les personnes n'ayant pas leur domicile ou siège sur le territoire de la République slovaque doivent être représentées par un mandataire agréé lors de toute procédure auprès de l'Office (l'article 51, alinéa 2).

La liste des mandataires agréés peut être obtenue auprès de l'Office à l'adresse ci-dessus ou sur le site web www.patentattorneys.sk ou www.sak.sk.

Fautes des objections présentées par un mandataire agréé dans le délai imparti, une décision finale sera prononcée.

X. Date de la notification de refus provisoire: 12. 7. 2019

XI. Signature ou sceau officiel de l'Office qui émet la notification:



Zdena Hajnalová
Zdena Hajnalová

Directrice du Département des marques
et des dessins et modèles industriels